

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE COLMAR

RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIETES
10, RUE DES AUGUSTINS
CS 50466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

LA BONBONNIERE

7 rue Clément Ader
68127 Sainte-Croix-En-Plaine

V/REF :

N/REF : 93 B 370 / 2019-B-2513

Le greffier du tribunal d'instance de Colmar certifie qu'il a reçu le 10/01/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2018.

Concernant la société

LA BONBONNIERE
Société par actions simplifiée
7 rue Clément Ader
68127 Sainte-Croix-En-Plaine

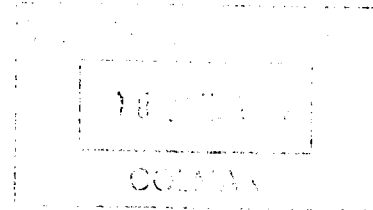
Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-2513 le 24/04/2019

R.C.S. COLMAR TI 392 479 457 (93 B 370)

Fait à COLMAR le 24/04/2019,

LE GREFFIER

93 B 370
2019 B 2573



SAS LA BONBONNIERE

7 Rue Clément Ader
68127 STE CROIX-EN-PLAINE

SIRET 392 479 457 00039

BILAN ET ANNEXES ARRETES AU

30 JUIN 2018

Désignation de l'entreprise : SAS LA BONBONNIERE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Adresse de l'entreprise 7 rue Clément Ader 68127 STE CROIX EN PLAINE Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 3 9 2 4 7 9 4 5 7 0 0 0 3 9 Néant ☐ *

				Exercice N clos le	N-1
				13 00 6 20 18	13 00 6 20 17
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	15 137	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	8 368	8 368
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	102 858	37 834
	Constructions	AP	AQ	1 239 956	708 731
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	64 268	62 914
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	599 616	435 377
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	402 555	402 555
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	37 556	37 556
	TOTAL (II)	BJ	BK	1 259 993	1 210 321
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	132 248	132 248
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	402 647	24 942
	Autres créances (3)	BZ	CA	283 550	283 550
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	59	59
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	CF	CG	939 376	939 376
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	21 709	21 709
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 779 588	1 754 646
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	4 249 902	1 284 935
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	37 556	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :

Désignation de l'entreprise : SAS LA BONBONNIERE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100.000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	2 304 664	2 404 664
	Report à nouveau	DH	(58 250)	(54 805)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	58 392	(3 446)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	8 323	8 323
	TOTAL (I)	DL	2 423 129	2 464 737
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	344 480	423 540
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	5 447	31 659
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	5 058	2 397
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	60 660	130 149
	Dettes fiscales et sociales	DY	89 719	148 711
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	36 476	22 693
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		30
	TOTAL (IV)	EC	541 838	759 180
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 964 967	3 223 916
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	436 945	614 142
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	159 636	200 678

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS LA BONBONNIERE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 663 087	FB	7 160	FC	1 670 247	1 784 547		
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF			
			services*	FG	73 788	FH		FI	73 788	93 534
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 736 875	FK	7 160	FL	1 744 035	1 878 081		
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	372	1 783	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	383 235	425 524	
	Autres produits (1) (11)						FQ	2 707	10 191	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 130 350	2 315 579	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	1 299 214	1 472 160	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(13 638)	(10 996)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	1 465	1 260	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	349 446	353 417	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	17 819	18 898	
	Salaires et traitements*						FY	228 829	273 368	
	Charges sociales (10)						FZ	83 245	94 351	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	107 674	97 092	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	17 087	3 071
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	22 306	24 471	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 113 447	2 327 091	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	16 903	(11 512)	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	30 000		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	26 714	26 022	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	56 714	26 022	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	11 446	16 589	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	11 446	16 589	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	45 268	9 433		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	62 171	(2 079)		

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS LA BONBONNIERE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	17 500		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			269
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	17 500		269
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	51		727
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	16 858		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			909
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	16 909		1 636
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	591		(1 367)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 370		
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	2 204 564		2 341 870
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 146 172		2 345 316
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	58 392		(3 446)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	produits de locations immobilières	67 600	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		
	(3) Dont {	HP	- Crédit bail mobilier *	743	4 117
			- Crédit bail immobilier		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	30 000		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
			Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	372 195		425 014
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	514		117
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PRODUITS DE CESSION D'ELEMENTS D'ACTIF				17 500	
PENALITES ET AMENDES		51			
VALEUR COMPTABLE DES ELEMENTS D'ACTIF CEDES		16 858			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SAS LA BONBONNIERE
7 rue Clément Ader

68127 STE CROIX EN PLAINE

ANNEXE DU 01/07/2017 AU 30/06/2018

AUDIT CONSEILS
15 RUE DE LA MAISON ROUGE
ZI NORD BP 30 275
67600 SELESTAT
0388588282

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Dépréciation des stocks et en cours	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Rémunération des dirigeants	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Liste des filiales et participations	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

. ANNEXE

SOMMAIRE

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société 5A92 DISTRIBUTION (anciennement AU JARDIN DES QUATRE SAISONS) est sortie du périmètre du groupe fiscalement intégré qu'elle composait avec les sociétés LA BONBONNIERE et LA BONBONNIERE PROSERVICE.

Cette sortie de groupe s'explique par le rachat de 251 actions en pleine propriété et 125 actions en nue-propriété LA BONBONNIERE par 5A92 DISTRIBUTION, qui en fait désormais l'actionnaire majoritaire.

Le groupe fiscalement intégré formé par LA BONBONNIERE et LA BONBONNIERE PROSERVICE subsiste.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

INTEGRATION FISCALE

La société procède avec sa filiale LA BONBONNIERE PROSERVICE à l'intégration fiscale de ses résultats.

Les conventions liant la société à la société filiale sont établies sur le principe général selon lequel :

Les sociétés prennent à leur charge le montant des impôts dont elles auraient dû s'acquitter auprès du Trésor Public si elles n'étaient pas membre d'un groupe intégré. Par conséquent, la filiale participe à l'impôt qu'elle aurait dû s'acquitter si elle n'avait pas été membre du groupe intégré.

. ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

En cas de déficit, l'économie d'impôt réalisée est restituée à la filiale à hauteur de son résultat négatif.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) d'un montant de 14 605 € au titre de 2017 et de 6 432 € au titre de la provision du 1er semestre 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 14 605 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	14 605
Total	14 605

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	23 504		1
Terrains	102 858		
Constructions sur sol propre	1 237 856		2 100
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	64 268		
Installations générales agencements aménagements divers	289 283		22 570
Matériel de transport	146 252		9 077
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	121 612		19 899
TOTAL	1 962 130		53 645
Autres participations	407 510		3 045
Prêts, autres immobilisations financières	37 556		
TOTAL	445 066		3 045
TOTAL GENERAL	2 430 699		56 691

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			23 505	23 505
Terrains			102 858	102 858
Constructions sur sol propre			1 239 956	1 239 956
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			64 268	64 268
Installations générales agencements aménagements divers			311 853	311 853
Matériel de transport		9 077	146 252	146 252
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			141 511	141 511
TOTAL		9 077	2 006 699	2 006 699
Autres participations		8 000	402 555	402 555
Prêts, autres immobilisations financières			37 556	37 556
TOTAL		8 000	440 111	440 111
TOTAL GENERAL		17 077	2 470 314	2 470 314

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	15 136	1		15 137
Terrains	32 698	5 136		37 834
Constructions sur sol propre	652 163	56 568		708 731
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	62 120	793		62 914
Installations générales agencements aménagements divers	206 346	17 355		223 702
Matériel de transport	91 194	13 083	219	104 058
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	92 879	14 738		107 617
TOTAL	1 137 402	107 673	219	1 244 856
TOTAL GENERAL	1 152 537	107 674	219	1 259 993

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1				
Terrains	5 136				
Constructions sur sol propre	56 568				
Instal.techniques matériel outillage indus.	793				
Instal.générales agenc.aménag.divers	17 355				
Matériel de transport	13 083				
Matériel de bureau informatique mobilier	14 738				
TOTAL	107 673				
TOTAL GENERAL	107 674				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	8 323				8 323
TOTAL	8 323				8 323

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	18 896	17 087	11 041		24 942
TOTAL	18 896	17 087	11 041		24 942
TOTAL GENERAL	27 219	17 087	11 041		33 265
Dont dotations et reprises d'exploitation		17 087	11 041		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	37 556	37 556	
Clients douteux ou litigieux	50 160	50 160	
Autres créances clients	352 487	352 487	
Personnel et comptes rattachés	23	23	
Impôts sur les bénéfices	144 562	144 562	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 171	18 171	
Divers état et autres collectivités publiques	6 432	6 432	
Groupe et associés	20 000	20 000	
Débiteurs divers	94 362	94 362	
Charges constatées d'avance	21 709	21 709	
TOTAL	745 461	745 461	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	161 003	161 003		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	183 477	78 584	104 893	
Fournisseurs et comptes rattachés	60 660	60 660		
Personnel et comptes rattachés	25 894	25 894		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 352	31 352		
Impôts sur les bénéfices	3 977	3 977		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 803	20 803		
Autres impôts taxes et assimilés	7 692	7 692		
Groupe et associés	5 447	5 447		
Autres dettes	36 476	36 476		
TOTAL	536 781	431 888	104 893	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	40 395			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	78 116			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
TITRES	200.0000	500			500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

. ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	83 123
Autres créances	70 184
Disponibilités	4 050
Total	157 357

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 366
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 230
Dettes fiscales et sociales	43 447
Autres dettes	26 818
Total	90 861

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	21 709
Total	21 709

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	402 555		
Créances rattachées à des participations	20 000		
Créances clients et comptes rattachés	94 883		
Autres créances	49 043		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 848		
Autres dettes	26 254		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTES 20%	1 663 087
VENTES INTRACOM 20%	7 160
LOYERS JARDIN DES QUATRE SAISONS	3 000
LOYERS ENTREPOT PROSERVICE	57 565
LOYERS LOCAUX CYNNOTEK	6 000
FRAIS GESTION	5 823
PORT METROPOLE HT	365
LOYERS APPARTEMENT STRASBOURG	1 035
Total	1 744 035

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	8 729
des organes de surveillance	21 630
Total	30 359

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	6
Total	10

. ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	11 446	56 714
Dont entreprises liées		30 000

La société LA BONBONNIERE a reçu 30 000 € de dividendes de sa fille, la société LA BONBONNIERE PROSERVICE, suite à l'assemblée générale du 22/12/2017.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 360 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus		5 418
Autres engagements donnés :		938 700
Nantissement CAT - LCL - 07271-871110P	150 000	
Nantissement compte bancaire rémunéré - CCM	75 000	
Hypothèque - BNP	618 700	
Caution solidaire D. Henner - BNP	75 000	
Promesse de nantissement ou de gage - CCM	20 000	
Total (1)		944 118

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	5 444
60 à 64 ans	1 à 5 ans	13 719
55 à 59 ans	6 à 10 ans	70
45 à 54 ans	11 à 20 ans	22 304
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 639
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		44 176

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- taux d'actualisation 1.45 %

Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SARL LA BONBONNIERE PROSERVI	20 000		100.00					5 277 083	150 379	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SAS CYNO-SUD	100 000		50.00					3 939 989	9 300	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels
(PCG Art. 831-2/I3)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROD. DE CESSION DES ELEMNTS DE L'ACTIF	17 500	77500000
Total	17 500	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES ET AMENDES	51	67120000
- VAL.NETTE COMPTA.DES ELEMNTS ACTIF CEDES	16 858	67500000
Total	16 909	

Transferts de charges
(PCG Art. 831-2/I3)

Nature	Montant
REFACTORATION FRAIS	326 588
AVANTAGE EN NATURE	2 400
TRANSFERT DE CHARGE D'EXPLOITATION	28 400
CHARGES LOCATIVES STRASBOURG	45
REMBOURSEMENT ASSURANCES	14 761
Total	372 194

LA BONBONNIERE
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 7 Rue Clément Ader,
68127 STE CROIX-EN-PLAINE

392479457 RCS COLMAR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 DECEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 58 392,37 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	58 392,37 euros
Absorption des pertes antérieures	- 58 250,46 euros

Solde	141,91 euros
Prélèvement sur les réserves :	
- sur le compte « autres réserves »	17 158,09 euros
Des sommes distribuables s'élevant ainsi à	17 300,00 euros
A titre de dividendes	17 300,00 euros
Soit 34,60 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social courant 2019.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2018 exigibles à l'abattement de 40 % s'élève à 8 615 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2018 non exigibles à l'abattement de 40 % s'élève à 8 685 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2015 :

30 000,00 euros, soit 60,00 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2017 :

100 000,00 euros, soit 200,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 49 800,00 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 50 200,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 DECEMBRE 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Daniel HENNER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Henner', written over a horizontal line.

LA BONBONNIERE
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 7 Rue Clément Ader,
68127 STE CROIX-EN-PLAINE

392479457 RCS COLMAR

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 DECEMBRE 2018

Exercice clos le 30 juin 2018

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 juin 2018, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du code de commerce)													
Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement													
Nombres de factures concernées						14							21
Montant total des factures concernées (préciser HT ou TTC)	HT	258,38	150,66	220,53	1537,43	2166,99	HT	10396,17	6633,12	6975,71	11470,32		35475,31
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser HT ou TTC)		0,02 %	0,01 %	0,02 %	0,11%	0,16 %							
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)								0,58 %	0,37 %	0,39 %	0,65 %		2,00 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													

Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : - Délais légaux : plafonds fixés pour les délais de paiement conventionnels Fixés par la loi ou des accords professionnels - 60 jours à compter de la date d'émission de la facture ou 45 jours fin de mois A compter de la date d'émission de la facture - si facture périodique : 45 jours à compter de la date d'émission de la facture.						- Délais contractuels : - Délais légaux : plafonds fixés pour les délais de paiement conventionnels Fixés par la loi ou des accords professionnels - 60 jours à compter de la date d'émission de la facture ou 45 jours fin de mois à compter de la date d'émission de la facture - si facture périodique : 45 jours à compter de la date d'émission de la facture.					

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 744 035 euros contre 1 878 081 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -7,14%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 386 314 euros contre 437 498 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -11,70%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 1 287 041 euros contre 1 462 424 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -11,99%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 349 446 euros contre 353 417 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,12%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 17 819 euros contre 18 898 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,71%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 228 829 euros contre 273 368 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -16,29%.

Le montant des charges sociales s'élève à 83 245 euros contre 94 351 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -11,77%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 7 personnes contre 9 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de -100,00%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 124 761 euros contre 100 163 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 24,56%.

Le montant des autres charges s'élève à 22 306 euros contre 24 471 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -8,85%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 113 447 euros contre 2 327 091 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -9,18%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 16 903 euros contre -11 512 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 246,83%.

Compte tenu d'un résultat financier de 45 268 euros (9 433 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 62 171 euros contre -2 079 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3090,43%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 591 euros contre -1 367 euros pour l'exercice précédent.
- d'un impôt sur les sociétés de 4 370 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 58 392,37 euros contre une perte de -3 445,92 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 1794,54%.

Au 30 juin 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 964 967 euros contre 3 223 916 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -8,03%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 58 392,37 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	58 392,37 euros
Absorption des pertes antérieures	-58 250,46 euros

Solde	141,91 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 304 805,62 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2 423 128,89 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2015 :

30 000,00 euros, soit 60,00 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2017 :

100 000,00 euros, soit 200,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 49 800,00 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 50 200,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

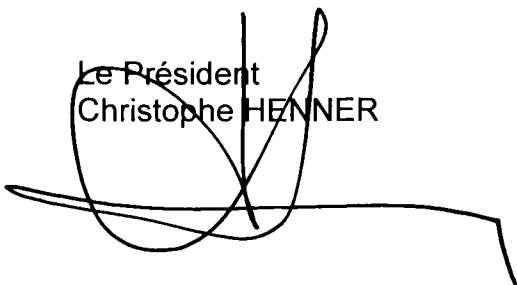
Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à STE CROIX-EN-PLAINE
Le 29 Novembre 2018

Le Président
Christophe HENNER



PENIN KRAEMER Jean-Louis
Commissaire aux Comptes
9, Avenue du Pas du Sanglier
83380 LES ISSAMBRES

RAPPORT GENERAL
EXERCICE 2017/2018

S.A.S. LA BONBONNIERE
7, Rue Clément Ader
68127 STE CROIX EN PLAINE

Mesdames et Messieurs les Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.S. LA BONBONNIERE relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre



connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre direction et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



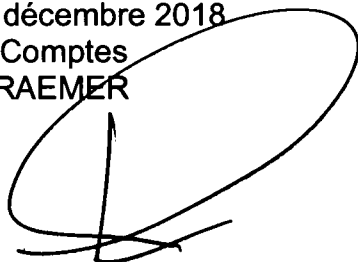
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Issambres, le 18 décembre 2018

Le Commissaire aux Comptes

Jean-Louis PENIN KRAEMER



Désignation de l'entreprise : SAS LA BONBONNIERE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 7 rue Clément Ader 68127 STE CROIX EN PLAINE Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 3 9 2 4 7 9 4 5 7 0 0 0 3 9 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 13 0 0 6 2 0 1 8	N-1 13 0 0 6 2 0 1 7
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	15 137	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	8 368	8 368
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	37 834	65 024
	Constructions	AP	AQ	708 731	531 225
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	62 914	1 354
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	435 377	164 239
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	402 555	407 510
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	37 556	37 556
	TOTAL (II)	BJ	BK	1 259 993	1 210 321
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	132 248	118 610
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	24 942	377 704
	Autres créances (3)	BZ	CA	283 550	219 852
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	59	59
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	939 376	1 076 488
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	21 709	11 246
	TOTAL (III)	CJ	CK	24 942	1 754 646
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 284 935	2 964 967
	Rechts : (1) Dont droit au bail		CP	37 556	(3) Part à plus d'un an : CR
	Clause de réserve de propriété *				
	Immobilisations :				
	Stocks :				
	Créances :				

Désignation de l'entreprise : SAS LA BONBONNIERE

Néant. ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1 000 000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 304 664	2 404 664
	Report à nouveau	DH	(58 250)	(54 805)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	58 392	(3 446)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	8 323	8 323
	TOTAL (I)	DL	2 423 129	2 464 737
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	344 480	423 540
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 447	31 659
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	5 058	2 397
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	60 660	130 149
	Dettes fiscales et sociales	DY	89 719	148 711
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	36 476	22 693
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		30
	TOTAL (IV)	EC	541 838	759 180
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 964 967	3 223 916
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	436 945	614 142
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H	159 636	200 678

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS LA BONBONNIERE

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 663 087	FB	7 160	FC	1 670 247
	Production vendue	FD		FE		FF	
		FG	73 788	FH		FI	73 788
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 736 875	FK	7 160	FL	1 744 035
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	372
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	383 235
	Autres produits (I) (11)					FQ	2 707
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 130 350
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 299 214
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(13 638)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 465
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	349 446
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	17 819
	Salaires et traitements*					FY	228 829
	Charges sociales (10)					FZ	83 245
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*		GA	107 674
				- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	17 087
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	22 306
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 113 447
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	16 903
opérations et courants	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	30 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	26 714
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	56 714
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	11 446
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	11 446
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	45 268
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	62 171

(2 079)

Désignation de l'entreprise : SAS LA BONBONNIERENéant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	17 500		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			269
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	17 500		269
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	51		727
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	16 858		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			909
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	16 909		1 636
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	591		(1 367)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 370		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 204 564		2 341 870
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 146 172		2 345 316
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	58 392		(3 446)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	67 600		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	743		4 117
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	30 000		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	372 195		425 014
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	514		117	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PRODUITS DE CESSON D'ELEMENTS D'ACTIF				17 500	
PENALITES ET AMENDES		51			
VALEUR COMPTABLE DES ELEMENTS D'ACTIF CEDES		16 858			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS LA BONBONNIERE

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
										3		
INCORP.	TOTAL I					CZ		D8		D9		
	TOTAL II						KD		23 504		KE	KF
CORPORELLES	Terrains					KG	102 858	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	1 237 856	KK		KL	2 100	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	64 268	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	289 283	KW		KX	22 570
		Matériel de transport *					KY	146 252	KZ		LA	9 077
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	121 612	LC		LD	19 899
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 962 130	LO		LP	53 645	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	407 510	8V		8W	3 045
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	37 556	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	445 066	LR		LS	3 045		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	2 430 699	0H		0J	56 691		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3				
				à poste		2		la fin de l'exercice				
				1				4				
INCORP.	TOTAL I		IN			CO		DO				
	TOTAL II			IO			LV		23 505	LW	IX	23 505
CORPORELLES	Terrains		IP			LX		LY	102 858	LZ	102 858	
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA		MB	1 239 956	MC	1 239 956	
		Sur sol d'autrui	IR			MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS			MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT			MJ		MK	64 268	ML	64 268	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU			MM		MN	311 853	MO	311 853
		Matériel de transport		IV			MP	9 077	MQ	146 252	MR	146 252
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW			MS		MT	141 511	MU	141 511
		Emballages récupérables et divers *		IX			MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY			MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC			ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY			NG	9 077	NH	2 006 699	NI	2 006 699	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ			0U		M7		0W		
	Autres participations		10			0X	8 000	0Y	402 555	0Z	402 555	
	Autres titres immobilisés		11			2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		12			2E		2F	37 556	2G	37 556	
	TOTAL IV		13			NJ	8 000	NK	440 111	2H	440 111	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14			0K	17 077	0L	2 470 314	0M	2 470 314		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AUDIT CONSEILS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SAS LA BONBONNIERENéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	15 136	PF	1	PG		PH	15 137
Terrains		PI	32 698	PJ	5 136	PK		PL	37 834
Constructions	Sur sol propre	PM	652 163	PN	56 568	PO		PQ	708 731
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	62 120	QA	793	QB		QC	62 914
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	206 346	QE	17 355	QF		QG	223 702
	Matériel de transport	QH	91 194	QI	13 083	QJ	219	QK	104 058
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	92 879	QM	14 738	QN		QO	107 617
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 137 402	QV	107 673	QW	219	QX	1 244 856
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	1 152 537	ØP	107 674	ØQ	219	ØR	1 259 993

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
TOTAL I															
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL II															
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL IV															
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venant (NP + NO + NR)		NW	Total général non venant (NS + NT + NU)				NY	Total général non venant (NW - NY)				NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AUDIT CONSEILS

Désignation de l'entreprise : SAS LA BONBONNIERE

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		1	2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	8 323	TM	TN	TO	8 323
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	8 323	TS	TT	TU	8 323
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V	4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y		4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV		TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	18 896	6U	17 087	6V	11 041
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z	7A
	TOTAL III	7B	18 896	TY	17 087	TZ	11 041
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	27 219	UB	17 087	UC	11 041
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	17 087	UF	11 041	
		- financières	UG		UH		
		- exceptionnelles	UJ		UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS LA BONBONNIERENéant ☐ *

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	37 556	UV	37 556	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	50 160		50 160						
	Autres créances clients	UX	352 487		352 487						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	23		23						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	144 562		144 562					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	18 171		18 171					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	6 432		6 432					
	Groupe et associés (2)	VC	20 000		20 000						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	94 362		94 362						
	Charges constatées d'avance	VS	21 709		21 709						
	TOTAUX		VT	745 461	VU	745 461	VV				
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	161 003		161 003						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	183 477		78 584		104 893				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	60 660		60 660						
Personnel et comptes rattachés		8C	25 894		25 894						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	31 352		31 352						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	3 977		3 977						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	20 803		20 803						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 692		7 692						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	5 447		5 447						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	36 476		36 476						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	536 781	VZ	431 888		104 893				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	40 395	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	78 116	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANT Informations

Désignation de l'entreprise : SAS LA BONBONNIERE

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 | 0 | 0 | 6 | 2 | 0 | 1 | 8

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	{ de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WA	58 392	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	2 004	WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	6 775	WC		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB		XE	8 779	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	51	
	Amendes et pénalités	WJ	51	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							Y7	4 370	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						ZN		
								WN		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									WO	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	8 581		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3	
TOTAL I								WR	80 174	

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV	
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WH	
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WP	
		Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)								WW	
		Produit net des actions et parts d'intérêts :								XB	
										I6	
Mésures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA		
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC				
		Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS	
		Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									
Majoration d'amortissement *										XD	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2	
TOTAL II								XH	51 037		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables										XI	29 137
{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	29 137
										XO	

Désignation de l'entreprise : <u>SAS LA BONBONNIERE</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	14 163	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	14 163	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	14 163	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI dotations de l'exercice	ZT	37 122	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS LA BONBONNIERE										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(54 805)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(3 446)		Dividendes	- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE	100 000		Autres répartitions		ZE	100 000				
					Report à nouveau		ZF					
	TOTAL I	OF	41 750		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZG	(58 250)				
										ZH	41 750	
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
Exercice N :												
Exercice N-1 :												
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS							
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	8 608		8 919				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	59 104		58 210				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	21 110		27 870				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	17 769		21 509				
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV			4 295				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	242 855		232 613				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	349 446		353 417				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	3 208		3 720				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	14 611		15 178				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	17 819		18 898				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	431 926		436 364				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	354 640		395 258				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*				OB	242 460						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP										
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)											
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG							
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH							
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	29 137	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	14 605			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	228 361	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	30 568			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	3 9 2 4 7 9 4 5 7 0 0 0 3 9						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS LA BONBONNIERE

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	CM-CIC BAIL RACHA	9 077	219		8 858
	2	1 JARDIN DES 4 SA	8 000			8 000
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	⑪
I - Immobilisations *	1	9 500	642				
	2	8 000					
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
			642				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS LA BONBONNIERE

Néant ☒ *

A **ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME**
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS LA BONBONNIERENéant ☒ *

☐ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ☐ ou 12.8 % ☐	
☐ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☐ *	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ☐ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
①	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS LA BONBONNIERENéant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SAS LA BONBONNIERE										Néant ☐ *							
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :							3	9	2	4	7	9	4	5	7		
Exercice ouvert le : 01/07/2017							et clos le : 30/06/2018							Durée en nombre de mois		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																	
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises												OA	1 744 035				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées												OK					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante												OL					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges												OT					
TOTAL 1												OX	1 744 035				
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																	
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)												OH	2 707				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation												OE					
Subventions d'exploitation reçues												OF	372				
Variation positive des stocks												OD	13 638				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée												OI	372 195				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation												XT					
TOTAL 2												OM	388 912				
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)																	
Achats												ON	1 300 679				
Variation négative des stocks												OQ					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances												OR	290 992				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												OS					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée												OZ					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)												OW	22 306				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée												OU					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												O9					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante												OY					
TOTAL 3												OJ	1 613 977				
IV- Valeur ajoutée produite																	
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)												OG	518 971				
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																	
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).												SA	518 971				
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																	
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	x						
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)										GX	1 744 035		Effectifs au sens de la CVAE *		EY	10	
Période de référence										GY	01/07/2017		GZ		30/06/2018		
Date de cessation										HR							
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs																	
Effectif moyen du personnel * :												YP	7				
dont apprentis												YF					
dont handicapés												YG					
Effectifs affectés à l'activité artisanale												RL					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																	
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.																	

QUADRATUS Informatique

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 8 N° SIRET 3 9 2 4 7 9 4 5 7 0 0 0 3 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS LA BONBONNIERE

ADRESSE (voie) 7 rue Clément Ader

CODE POSTAL 68127 VILLE STE CROIX EN PLAINE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	251
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	249

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination 5A92 DISTRIBUTION

N° SIREN (si société établie en France) 481726479 % de détention 50.20 Nb de parts ou actions 251

Adresse : N° 7 Voie rue Clément Ader

Code postal 68127 Commune STE CROIX EN PLAINE Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique HENNER Prénom(s) Daniel

Nom marital % de détention 25.00 Nb de parts ou actions 125

Naissance : Date 060148 N° Département 68 Commune ASPACH Pays FRANCE

Adresse : N° 29 Voie Rue de Niederhergheim

Code postal 68127 Commune STE CROIX EN PLAINE Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique HENNER Prénom(s) Daniel

Nom marital % de détention 24.80 Nb de parts ou actions 124

Naissance : Date 060148 N° Département 68 Commune ASPACH Pays FRANCE

Adresse : N° 29 Voie Rue de Niederhergheim

Code postal 68127 Commune STE CROIX EN PLAINE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 6 2 0 1 8

N° SIRET

3 9 2 4 7 9 4 5 7 0 0 0 3 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS LA BONBONNIERE

ADRESSE (voie)

7 rue Clément Ader

CODE POSTAL

68127

VILLE

STE CROIX EN PLAINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

2

Forme juridique

SARL

Dénomination

LA BONBONNIERE PROSERVICE

N° SIREN (si société établie en France)

4 1 1 8 9 8 4 6 3

% de détention

100.00

Adresse :

N°

7

Voie

rue Clément Ader

Code postal

68127

Commune

STE CROIX EN PLAINE

Pays

France

Forme juridique

SAS

Dénomination

CYNO-SUD

N° SIREN (si société établie en France)

7 9 9 2 8 9 0 2 0

% de détention

50.00

Adresse :

N°

Voie

ZONE ARTOIPOLE

Code postal

62223

Commune

FEUCHY

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

SAS LA BONBONNIERE

7 rue Clément Ader

68127 STE CROIX EN PLAINE

ANNEXE DU 01/07/2017 AU 30/06/2018

AUDIT CONSEILS

15 RUE DE LA MAISON ROUGE

ZI NORD BP 30 275

67600 SELESTAT

0388588282

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Dépréciation des stocks et en cours	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Rémunération des dirigeants	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Liste des filiales et participations	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

***ANNEXE**

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société 5A92 DISTRIBUTION (anciennement AU JARDIN DES QUATRE SAISONS) est sortie du périmètre du groupe fiscalement intégré qu'elle composait avec les sociétés LA BONBONNIERE et LA BONBONNIERE PROSERVICE.

Cette sortie de groupe s'explique par le rachat de 251 actions en pleine propriété et 125 actions en nue-propriété LA BONBONNIERE par 5A92 DISTRIBUTION, qui en fait désormais l'actionnaire majoritaire.

Le groupe fiscalement intégré formé par LA BONBONNIERE et LA BONBONNIERE PROSERVICE subsiste.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

INTEGRATION FISCALE

La société procède avec sa filiale LA BONBONNIERE PROSERVICE à l'intégration fiscale de ses résultats.

Les conventions liant la société à la société filiale sont établies sur le principe général selon lequel :

Les sociétés prennent à leur charge le montant des impôts dont elles auraient dû s'acquitter auprès du Trésor Public si elles n'étaient pas membre d'un groupe intégré. Par conséquent, la filiale participe à l'impôt qu'elle aurait dû s'acquitter si elle n'avait pas été membre du groupe intégré.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

En cas de déficit, l'économie d'impôt réalisée est restituée à la filiale à hauteur de son résultat négatif.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) d'un montant de 14 605 € au titre de 2017 et de 6 432 € au titre de la provision du 1er semestre 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 14 605 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	14 605
Total	14 605

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 504		1
Terrains	102 858		
Constructions sur sol propre	1 237 856		2 100
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	64 268		
Installations générales agencements aménagements divers	289 283		22 570
Matériel de transport	146 252		9 077
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	121 612		19 899
TOTAL	1 962 130		53 645
Autres participations	407 510		3 045
Prêts, autres immobilisations financières	37 556		
TOTAL	445 066		3 045
TOTAL GENERAL	2 430 699		56 691

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			23 505	23 505
Terrains			102 858	102 858
Constructions sur sol propre			1 239 956	1 239 956
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			64 268	64 268
Installations générales agencements aménagements divers			311 853	311 853
Matériel de transport		9 077	146 252	146 252
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			141 511	141 511
TOTAL		9 077	2 006 699	2 006 699
Autres participations		8 000	402 555	402 555
Prêts, autres immobilisations financières			37 556	37 556
TOTAL		8 000	440 111	440 111
TOTAL GENERAL		17 077	2 470 314	2 470 314

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	15 136	1		15 137
Terrains	32 698	5 136		37 834
Constructions sur sol propre	652 163	56 568		708 731
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	62 120	793		62 914
Installations générales agencements aménagements divers	206 346	17 355		223 702
Matériel de transport	91 194	13 083	219	104 058
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	92 879	14 738		107 617
TOTAL	1 137 402	107 673	219	1 244 856
TOTAL GENERAL	1 152 537	107 674	219	1 259 993

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1				
Terrains	5 136				
Constructions sur sol propre	56 568				
Instal.techniques matériel outillage indus.	793				
Instal.générales agenc.aménag.divers	17 355				
Matériel de transport	13 083				
Matériel de bureau informatique mobilier	14 738				
TOTAL	107 673				
TOTAL GENERAL	107 674				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	8 323				8 323
TOTAL	8 323				8 323

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	18 896	17 087	11 041		24 942
TOTAL	18 896	17 087	11 041		24 942
TOTAL GENERAL	27 219	17 087	11 041		33 265
Dont dotations et reprises d'exploitation		17 087	11 041		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	37 556	37 556	
Clients douteux ou litigieux	50 160	50 160	
Autres créances clients	352 487	352 487	
Personnel et comptes rattachés	23	23	
Impôts sur les bénéfices	144 562	144 562	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 171	18 171	
Divers état et autres collectivités publiques	6 432	6 432	
Groupe et associés	20 000	20 000	
Débiteurs divers	94 362	94 362	
Charges constatées d'avance	21 709	21 709	
TOTAL	745 461	745 461	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	161 003	161 003		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	183 477	78 584	104 893	
Fournisseurs et comptes rattachés	60 660	60 660		
Personnel et comptes rattachés	25 894	25 894		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 352	31 352		
Impôts sur les bénéfices	3 977	3 977		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 803	20 803		
Autres impôts taxes et assimilés	7 692	7 692		
Groupe et associés	5 447	5 447		
Autres dettes	36 476	36 476		
TOTAL	536 781	431 888	104 893	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	40 395			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	78 116			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
TITRES	200.0000	500			500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	83 123
Autres créances	70 184
Disponibilités	4 050
Total	157 357

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 366
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 230
Dettes fiscales et sociales	43 447
Autres dettes	26 818
Total	90 861

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	21 709
Total	21 709

•ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	402 555		
Créances rattachées à des participations	20 000		
Créances clients et comptes rattachés	94 883		
Autres créances	49 043		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 848		
Autres dettes	26 254		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTES 20%	1 663 087
VENTES INTRACOM 20%	7 160
LOYERS JARDIN DES QUATRE SAISONS	3 000
LOYERS ENTREPOT PROSERVICE	57 565
LOYERS LOCAUX CYNNOTEK	6 000
FRAIS GESTION	5 823
PORT METROPOLE HT	365
LOYERS APPARTEMENT STRASBOURG	1 035
Total	1 744 035

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	8 729
des organes de surveillance	21 630
Total	30 359

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	6
Total	10

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	11 446	56 714
Dont entreprises liées		30 000

La société LA BONBONNIERE a reçu 30 000 € de dividendes de sa fille, la société LA BONBONNIERE PROSERVICE, suite à l'assemblée générale du 22/12/2017.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 360 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus		5 418
Autres engagements donnés :		938 700
Nantissement CAT - LCL - 07271-871110P	150 000	
Nantissement compte bancaire rémunéré - CCM	75 000	
Hypothèque - BNP	618 700	
Caution solidaire D. Henner - BNP	75 000	
Promesse de nantissement ou de gage - CCM	20 000	
Total (1)		944 118

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	5 444
60 à 64 ans	1 à 5 ans	13 719
55 à 59 ans	6 à 10 ans	70
45 à 54 ans	11 à 20 ans	22 304
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 639
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		44 176

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- taux d'actualisation 1.45 %

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SARL LA BONBONNIERE PROSERVI	20 000		100.00					5 277 083	150 379	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SAS CYNO-SUD	100 000		50.00					3 939 989	9 300	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROD. DE CESSION DES ELEMTS DE L'ACTIF	17 500	77500000
Total	17 500	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES ET AMENDES	51	67120000
- VAL.NETTE COMPTA.DES ELEMTS ACTIF CEDES	16 858	67500000
Total	16 909	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATION FRAIS	326 588
AVANTAGE EN NATURE	2 400
TRANSFERT DE CHARGE D'EXPLOITATION	28 400
CHARGES LOCATIVES STRASBOURG	45
REMBOURSEMENT ASSURANCES	14 761
Total	372 194